

## Quelle place pour les familles dans l'Union européenne?

Article rédigé par *Élisabeth Montfort*, le 31 octobre 2008

Depuis le Livre vert de la Commission européenne sur L'avenir démographique de l'Europe, transformer un défi en opportunité (16 mars 2005) et ce qu'il faut bien appeler l'hiver démographique, la famille a retrouvé grâce aux yeux de la Commission, car on n'a pas trouvé de meilleure structure apte à l'accueil des enfants.

Sans être une compétence de l'Union européenne, la politique familiale peut cependant faire l'objet de réflexions et de propositions de sa part.

C'est la raison pour laquelle plusieurs avis ont été adoptés ces derniers mois par le Conseil économique et social européen (CESE), notamment celui de Stéphane Buffetaut (France) sur la Famille et l'évolution démographique et de Luca Jahier (Italie) sur Promouvoir la solidarité entre les générations .

Le séminaire organisé par le CESE ce jeudi à Bruxelles avait pour but de répondre à Notre défi de demain : l'Europe de la solidarité .

Alors que tous nos pays connaissent une crise financière et économique grave dont les conséquences toucheront les familles les plus fragiles, la question de la solidarité se pose d'une manière plus urgente encore aujourd'hui qu'en 2005.

Comme l'a rappelé Stéphane Buffetaut, la famille est au cœur de cette solidarité car elle est un lieu de solidarité naturelle et le lieu de l'apprentissage de cette solidarité entre ses membres .

Le président du Parlement européen, Hans Gert Pöttering, rappelait lors du 50e anniversaire du Traité de Rome, l'an dernier : La famille est le pilier de notre modèle social européen.

La Commission européenne en est consciente et appelait de ses vœux, une grande politique européenne en faveur des familles. Cet appel fut reçu par l'Allemagne lors de sa présidence, au premier semestre 2007. Elle décidait de créer l'Alliance européenne pour la Famille comme organisme de débat, de réflexion et de propositions pour répondre aux besoins des familles.

Hélas, force est de constater aujourd'hui, que cette structure est une coquille vide, faute de moyens et que l'espoir lancé par la Commission européenne en 2005 est en train de disparaître, selon les termes de Luca Jahier.

Les Etats membres de l'Union européenne attendaient beaucoup de la France, pays souvent cité en modèle

pour son taux de fécondité le plus élevé (1,9), sa politique familiale la plus audacieuse et son taux d'emploi des femmes le plus haut. Ils attendaient que la France reprenne à son compte l'Alliance européenne pour la famille, fasse des propositions en matière de fiscalité favorable aux familles et prennent mieux en compte la liberté pour les mères de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Le Secrétaire d'Etat à la famille, lors de rencontre avec ses homologues européens, a fixé les priorités de la Présidence française : la lutte contre la violence et la pornographie sur l'Internet et l'amélioration des systèmes de gardes d'enfants. Très bien, mais comment notre ministre peut-elle ignorer que la solidarité ne se joue pas aujourd'hui qu'avec les enfants ? L'allongement de la vie augmente le nombre de personnes dépendantes.

Comment notre ministre peut-elle passer sous silence le rôle des parents, père et mère, dans l'éducation des enfants ? Or on demande beaucoup aux parents : lutter contre la délinquance, l'illettrisme, les problèmes de santé... Mais ont-ils les moyens de répondre à tous ces défis quand ils disposent de si peu de temps en famille ?

Les questions posées à la présidence française sont précises :

- Comment compléter la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle avec l'alternance entre période travaillée et période consacrée à l'éducation des enfants, en fonction de leur âge (en particulier à l'âge de l'adolescence) ou le soin aux personnes dépendantes (handicapées ou âgées) ?
- Quelle fiscalité mettre en place pour favoriser l'investissement des familles pour l'avenir de nos sociétés ?
- Pourquoi tant tarder à mettre en œuvre les propositions de l'UMP pour les législatives de 2007 sur la reconnaissance de l'investissement des pères et des mères dans l'éducation des enfants, la prospérité et le bien être de la société et leur prise en compte en terme de droits sociaux et des droits à pension ?

L'Union européenne attend des réponses précises de la France. Et ces réponses sont urgentes car la solidarité n'attend plus.

Comme le disait en conclusion Stéphane Buffetaut, le père et la mère ne sont pas seulement des agents économiques, ils sont avant tout des hommes et des femmes chargés de préparer les jeunes générations à être les adultes de demain. Il faut leur donner les moyens de répondre à leur mission d'éducateurs.

Puisse la France s'en souvenir pendant les deux mois qui lui reste à la présidence de l'Union européenne.

Elizabeth Montfort

*Alliance pour un Nouveau Féminisme Européen*